

Embellir la ville, Embellir la vie

EVALUATION DU

PLAN STRATÉGIQUE



Table des matières

Editorial.....	3
Introduction.....	3
DOMAINES D' ACTIONS ET OBJECTIFS STRATEGIQUES.....	5
Réduction des déchets.....	5
Collecte.....	5
Traitement.....	11
Equipements.....	12
Éducation à la citoyenneté environnementale.....	13
Veille et positionnement stratégique.....	15
SERVICES SUPPORTS.....	15
Qualité, sécurité et environnement (QSE).....	15
Communication.....	16
Ressources humaines.....	18
IT.....	18
Juridique.....	19
Finances.....	20

Editorial

L'année 2021 a, à nouveau été marquée par la pandémie de Covid-19. Les activités de notre intercommunale ont été impactées par la situation sanitaire mais dans une moindre mesure qu'en 2020. Le télétravail généralisé s'est poursuivi pour la majorité des membres du personnel administratif et les mesures sanitaires spécifiques ont continué à être appliquées, comme le respect de la distanciation, les mesures d'hygiène spécifiques ou encore le respect des périodes de quarantaine.

Par ailleurs, certaines activités, comme par exemple, les formations et les actions de prévention sur le terrain n'ont pas pu être organisées suite au maintien de l'interdiction de se rassembler pendant de nombreux mois.

Plusieurs actions et projets visant à concrétiser notre vision, soit l'embellissement du cadre de vie par la mise en œuvre de solutions globales et modernes de gestion environnementale, ont toutefois été mises en place.

Parmi celles-ci, on peut notamment citer, le déploiement d'un nouveau schéma de collecte au sein de quatre de nos communes associées : la commune d'Ecaussinnes dès janvier 2021, la Ville de Soignies au mois d'avril, la commune de Quévy en septembre et enfin, la commune de Frameries à partir du 18 novembre.

Nous avons par ailleurs pu avancer sur le plan de la rénovation de nos sites avec la poursuite des travaux de renouvellement complet des recyparcs de Dour et de Soignies et leur inauguration respectivement en septembre et octobre derniers.

La mise en place de la plateforme de gestion digitalisée des opérations pour les activités de collecte en porte-à-porte s'est poursuivie avec succès. A ce jour, l'ensemble des tournées de collectes en porte-à-porte de 8 communes y sont répertoriées.

Le Département collecte en porte-à-porte a également été mobilisé par le déploiement de la collecte élargie des emballages ménagers en plastique sur l'ensemble du territoire de l'intercommunale dès le 1^{er} avril 2021.

Enfin, une attention particulière a été portée à l'amélioration de la communication avec les citoyens au travers de la mise en place d'un call center dédié dès le mois de mai. Plus largement, l'objectif d'une meilleure communication permettra d'identifier clairement les dysfonctionnements, d'y réagir de manière plus efficace et *in fine* d'améliorer la qualité des services fournis aux communes et aux citoyens.

Jacques De Moortel,
Directeur Général.

Jean-Marc Dupont,
Président.

Introduction

Le Plan Stratégique 2020-2022 d'Hygea a été élaboré à la fin de l'année 2019 à la suite d'un processus caractérisé par une dynamique participative. Il a en effet été construit sur base d'une réflexion collective des principaux intervenants qui interagissent au sein et autour de l'intercommunale.

Voici à présent venu le moment d'évaluer le travail accompli en 2021. Au-delà des prescriptions qui nous sont applicables, il nous apparaît nécessaire de procéder régulièrement à une évaluation du chemin que nous avons parcouru le long de ces axes stratégiques que nous nous sommes fixés. L'objectif est de faire le point sur ce qui a été réalisé jusqu'à présent par nos équipes et le travail qui reste encore à accomplir. Pour ce faire, nous suivrons les domaines d'actions exposés dans notre Plan Stratégique et les objectifs que nous avons définis pour ces domaines.

Par ailleurs, nous avons retenu les différentes interventions relatives à la qualité des prestations de la collecte en porte-à-porte lors du bilan et de l'Assemblée Générale de 2020. Nous nous sommes dès lors attachés à compléter cette évaluation du Plan stratégique 2021 par un volet spécifique à ce sujet.

Nous vous proposons de parcourir successivement l'évaluation portant sur nos domaines d'actions et objectifs stratégiques et ensuite, l'évaluation de la contribution de nos services supports à la réalisation de ces objectifs.

DOMAINES D'ACTION ET OBJECTIFS STRATEGIQUES

Réduction des déchets

La pandémie de Covid-19 a eu un impact sur l'organisation des actions de prévention à la réduction des déchets. Certaines actions ont toutefois pu être menées. On peut notamment citer : l'instauration du tri des déchets organiques dans 4 communes associées à l'intercommunale, l'accompagnement de la Ville de Mons dans le cadre d'une démarche Zéro Déchet, l'organisation d'ateliers de formations au compostage pour le grand public ainsi que la réalisation d'animations scolaires sur le thème du Zéro Déchet.

Collecte

Nous avons travaillé à la mise en place de projets concrets pour améliorer les services de collecte proposés aux citoyens.

- **La poursuite de la mise en place d'un nouveau schéma de collecte en porte-à-porte dans les communes affiliées.**

La poursuite du déploiement du nouveau schéma de collecte sélective dans nos communes a débuté dès le mois de janvier avec le basculement de la commune d'Ecaussinnes. Il s'est ensuite poursuivi avec la Ville de Soignies au mois d'avril, la commune de Quévy au mois de septembre et enfin, la commune de Frameries dès le 18 novembre 2021.

Un important travail aux niveaux opérationnel et de la communication a été réalisé pour mener à bien ces projets.

Des procédures claires ont notamment été définies pour la constitution de la base de données de référence ainsi que la gestion du « service après-vente » des conteneurs.

Nos équipes ont travaillé en étroite collaboration avec les services des communes concernées afin de fixer l'ensemble des modalités pratiques de ces déploiements ainsi que les différentes étapes nécessaires d'information et de communication vers les citoyens.

Le nouveau numéro vert mis en place fin 2020 a été mis à disposition des citoyens des 4 nouvelles communes qui ont intégré le nouveau schéma de collecte. En moyenne en 2021, près de 900 appels et e-mails traités par mois par le call center concernant le Nouveau Schéma de collecte. Le call-center est assuré par l'entreprise Nekto, située à Neufvilles (Soignies).

Pour rappel, le nouveau mode de collecte qui permet aux communes de répondre aux exigences du Plan Wallon des Déchets Ressources et qui offre aux citoyens l'opportunité de **réduire leur empreinte écologique**, se décompose comme suit :

- ⇒ Une collecte des déchets résiduels via un nouveau sac moka collecté toutes les 2 semaines ;
- ⇒ Des points d'apport volontaire (1 PAV/2000 habitants) pour les déchets résiduels répartis dans la commune ;
- ⇒ Une collecte des déchets organiques (alimentaires) toutes les semaines ;
- ⇒ Une collecte des papiers-cartons via un conteneur collecté toutes les 4 semaines ;
- ⇒ La collecte des PMC via le sac bleu collecté tous les 2 semaines (pas de changement) ;

Le schéma de base proposé peut être légèrement adapté au travers de dérogations objectivées en fonction de la réalité de terrain de nos communes associées (habitat vertical, densité urbaine, etc.). Les villes de Binche, de Soignies et de Frameries disposent par exemple, d'une zone de dérogation au sein de laquelle les papiers-cartons continuent d'être collectés en vrac tous les 15 jours.

⇒ Quelques chiffres

L'année 2021 étant encore en cours, les données exprimées ci-dessous ont été estimées pour l'année 2021 sur base d'une projection des chiffres mensuels disponibles.

Données sur la production des déchets à Binche (2019-2020-2021 – Basculement en novembre 2020)

Chiffres en kg/an/hab

	2019	2020	2021
PAPIERS ET CARTONS	38,8	34	32,9
PMC (P+MC à partir d'avril)	14,4	16,4	19,4
DECHETS ORGANIQUES	0	0,90	35,6
ORDURES MENAGERES/DECHETS RESIDUELS	180,9	188,2	126,3
Total kg/an/hab	234,1	239,5	214,2

Tableau 1 : évolution de la production des déchets sur Binche

Données sur la production des déchets à Ecaussinnes (2019-2020-2021 – Basculement dès janvier 2021 sauf papiers-cartons en conteneurs à pd mois d’avril)

Chiffres en kg/an/hab

	2019	2020	2021
PAPIERS ET CARTONS	37,6	37,5	35,3
PMC (P+MC à partir d’avril)	15,3	18,3	14,3
DECHETS ORGANIQUES	28,3	31,7	34
ORDURES MENAGERES/DECHETS RESIDUELS	81,4	89,5	88,9
Total kg/an/hab	162,6	177	172,5

Tableau 2 : évolution de la production des déchets sur Ecaussinnes

Données sur la production des déchets à Soignies (2019-2020-2021 – Basculement le 22 avril 2021)

Chiffres en kg/an/hab

	2019	2020	2021
PAPIERS ET CARTONS	39	37,6	33,6
PMC (P+MC à partir d’avril)	13,3	15,3	15,7
DECHETS ORGANIQUES	0	0	31,30
ORDURES MENAGERES/DECHETS RESIDUELS	155,3	167,9	125
Total kg/an/hab	207,6	220,8	205,6

Tableau 3 : évolution de la production des déchets sur Soignies

On peut constater que le déploiement du nouveau schéma de collecte dans une commune permet d’augmenter la sélectivité des collectes de déchets en porte-à-porte, de réduire la production globale de déchets produits par habitant ainsi que les quantités de déchets qui sont incinérées (déchets résiduels).

⇒ Poursuite du déploiement en 2022 et 2023

En 2022, c’est la Ville de Mons qui mettra en place ce nouveau mode de collecte. Nos équipes s’attendent déjà à travailler sur ce dossier dense. Pour 2023, la Ville de La Louvière est d’ores et déjà programmée.

- **Collecte élargie des emballages en plastique**

Nous avons mis en place la collecte élargie des emballages ménagers en plastique, en collaboration avec Fost Plus dès le 1^{er} avril 2021. Cette collecte permet de recycler de nombreux déchets ménagers supplémentaires. Une grande campagne d’information des communes et des citoyens à ce sujet a été menée dès la mi-mars.

Entre le premier trimestre et le second trimestre de l'année 2021, les quantités de PMC collectées sur la zone Hygea ont augmenté de 16%.

Sur base des chiffres disponibles, nous estimons que les quantités de PMC collectées s'élèveront à environ 19kg/an/habitant en 2021 pour la zone Hygea contre 16,3 kilos en 2020.

- **Optimisation des tournées de collecte (GEDITOP)**

En 2021, les 8 communes qui ont rejoint le nouveau schéma de collecte ont reçu un accès à la plateforme de gestion digitalisée des opérations qui est désormais utilisée par le personnel de collecte qui prend en charge ces tournées.

La plateforme permet également de communiquer vers les communes, des informations sur les problèmes rencontrés lors des tournées qui ont rendu impossible la collecte de certains déchets (voirie en travaux, véhicules mal stationnés, etc.). Les communes ont en effet un accès personnalisé à certaines données une fois la tournée terminée.

Cet outil performant et qualitatif a été développé en interne avec nos collaborateurs en ayant un souci constant pour l'ergonomie de l'interface. L'implémentation se poursuivra en 2022 avec la Ville de Mons.

- **Focus sur la gestion des non-conformités**

La gestion des non-conformités relatives à la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers a occupé une place centrale en 2021.

Le call center mis en place dans le cadre du nouveau schéma de collecte, s'est en effet également vu confier dès le mois de mai, la réception des réclamations notamment relatives à la collecte en porte-à-porte émanant des communes et des citoyens. Le numéro vert déjà existant est utilisé à cet effet ainsi qu'une nouvelle adresse e-mail dédiée.

Le recours à un call center externe permet de garantir la capacité d'enregistrer l'ensemble des réclamations même lors des pics d'appels (report en cas de jours fériés, aléas impactant certaines tournées de collecte, etc.).

Parallèlement à la mise en place de ce call center, le Département Collecte en porte-à-porte s'est attelé à la définition de procédures pour assurer le suivi des non-conformités enregistrées.

Concrètement, les collaborateurs du call center encodent les signalements de non-conformité dans un logiciel dédié auquel les membres de la ligne hiérarchique du Département collecte en porte-à-porte ont un accès direct. Les informations leur sont dès lors communiquées instantanément.

La priorité est donnée aux non-conformités récurrentes (collecte non-réalisées lors de deux dates consécutives). Toutes les non-conformités enregistrées permettent de compléter un arbre des causes (problème de planification, problème relatif au matériel roulant, etc.). Cette méthodologie permet d'identifier clairement les causes récurrentes des non-conformités afin

de mettre en place un plan d'intervention pour gérer les non-conformités en amont. Nos équipes poursuivront le travail initié dans les prochains mois.

⇒ Quelques chiffres

Le call center réceptionne en moyenne 115 appels et e-mails concernant des non-conformités relatives à la collecte en porte-à-porte par semaine pour les 24 communes de la zone gérée par l'intercommunale.

Lorsque nous comptabilisons le nombre de non-conformités traitées par nos services, nous effectuons une distinction entre les non-conformités fondées et non-fondées. Une non-conformité fondée relève de la « responsabilité » de notre intercommunale (par exemple, la collecte n'a pas pu être effectuée en raison d'une panne de véhicule). Une non-conformité non-fondée ne relève pas de la responsabilité d'Hygea mais du citoyen (par exemple, le sac n'a pas été collecté car il n'était pas conforme).

Nombre de non-conformités fondées et non-fondées gérées par le Département Collecte en porte-à-porte entre le 1^{er} janvier et 31 août 2021.

NB : si un citoyen mentionne une absence de collecte pour plusieurs matières, la non-conformité est comptabilisée pour chaque matière concernée dans le tableau ci-dessous alors qu'elle n'a fait l'objet que d'un seul contact avec notre call center.

Matières	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Total
Papiers cartons en conteneurs	49	41	20	49	59	88	43	43	392
Papier carton en vrac	144	98	93	91	110	108	134	141	919
Ordures ménagères (sacs blancs)	151	83	83	115	132	191	158	232	1145
Déchets résiduels (sacs moka)	55	43	42	28	21	68	63	67	387
Déchets organiques (sacs verts)	71	35	33	19	38	36	66	65	363
PMC	113	98	100	89	143	110	143	159	955
Total	583	398	371	391	503	601	607	707	4.161
Pourcentage de non-conformités fondées	68,4%	75,1%	74,1%	67,5%	69,0%	72,0%	71,2%	68,0%	70,4%

Tableau 4 : Répartition des non-conformités fondées et non-fondées selon les types de déchets par mois.

En moyenne, 693 non-conformités sont traitées par nos équipes mensuellement dont environ 70% s'avèrent fondées. La période estivale est habituellement caractérisée par un accroissement des non-conformités enregistrées en raison des changements d'équipes liés aux congés d'été.

Nombre de non-conformités fondées gérées par le Département Collecte en porte-à-porte entre le 1^{er} janvier et 31 août 2021 par commune et par mois.

Le bilan des non-conformités traitées par nos service ne reflète pas la réalité de nos prestations mais le nombre d'appels et d'e-mails reçus de la part de citoyens dont les déchets n'ont pas été collectés. De nombreux citoyens ne prennent en effet pas contact avec Hygea lorsque leurs déchets ne sont pas collectés et ces non-conformités ne sont dès lors pas comptabilisées dans nos rapports. Sur base de ces éléments, on peut considérer que les chiffres de non-conformités en notre possession sont sous-estimés.

Il est par ailleurs intéressant de mettre ces chiffres en relation avec le nombre de contacts clients réalisés annuellement par notre intercommunale. Nous entendons par « contacts clients » le nombre de fois où l'un de nos chargeurs collecte les déchets d'un ménage.

Si nous nous intéressons uniquement aux ordures ménagères, nous avons, au travers de la collecte des déchets de 200.000 ménages, 10.400.000 contacts clients (sacs collectés) par an sur toute la zone Hygea. Un niveau de prestation à 99% correct, nous expose à 1% de non-conformités et par conséquent à 104.000 plaintes par an uniquement pour les ordures ménagères.

Atteindre un résultat de 100% de conformités sur l'ensemble des collectes n'est pas réaliste. Les collectes en porte-à-porte sont en effet soumises à certains aléas imprévisibles et inévitables qui généreront toujours des non-conformités occasionnelles (conditions climatiques compliquées, pannes de véhicule, manque de visibilité de certains déchets, etc.). Cependant, nous avons une marge de progression au niveau des non-conformités récurrentes, autrement dit, les rues et habitations qui sont régulièrement oubliées lors des tournées de collecte en porte-à-porte. Ces situations ne sont pas défendables et nous nous attacherons à poursuivre la dynamique mise en place à l'avenir.

Commune	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Total
Manage	23	11	20	12	19	17	29	16	147
Seneffe	41	33	19	10	14	29	12	30	188
Binche	132	70	77	54	40	64	98	92	627
Ecaussinnes	29	38	33	34	46	42	31	27	280
Erquelinnes	3	1	0	1	1	1	0	4	11
Estinnes	6	11	10	4	4	5	5	10	55
La Louvière	69	39	50	42	37	71	51	58	417
Le Roeulx	3	12	7	3	5	7	6	7	50
Merbes	13	27	10	4	5	8	4	5	76
Morlanwelz	23	27	8	8	9	17	31	35	158
Soignies	13	2	14	39	122	117	124	86	517
Quaregnon	1	0	1	2	2	3	5	8	22
Boussu	0	0	2	7	3	7	3	4	26
Colfontaine	7	2	3	18	3	8	10	26	77

Dour	2	0	1	0	0	1	0	2	6
Frameries	8	3	1	6	0	9	2	5	34
Hensies	0	0	0	3	1	2	1	1	8
Honnelles	0	0	0	0	1	1	1	3	6
Jurbises	1	2	2	2	4	1	3	11	26
Lens	0	0	0	0	1	0	0	1	2
Mons	18	21	14	12	26	13	8	34	146
Quevy	3	0	1	1	0	1	6	3	15
Quievrain	0	0	1	1	0	1	0	0	3
Saint Ghislain	4	0	1	1	4	8	2	13	33
Total	399	299	275	264	347	433	432	481	2930

Tableau 5 : Répartition des non-conformités fondées par commune et par mois

Traitement

Grâce aux subsides du FEDER et de la Wallonie, Hygea a rénové un bâtiment de près de 1.000 m² situé à Cuesmes, destiné à la recyclerie, un lieu permettant d'accueillir des partenaires pour la remise en état d'objets valorisables. Il s'agit d'un investissement de l'ordre de 600.000 €, poursuivant l'objectif d'augmenter les quantités de biens réutilisables en vue de leur insertion dans l'économie circulaire.

Les travaux de rénovation ont été finalisés en 2020. L'occupation de la Recyclerie et le début d'activité sont effectifs depuis cette année 2021.

Les flux en quelques chiffres

En 2021, 53 tonnes de déchets (projection sur base des chiffres disponibles au 30/10/2021) ont transité par la Recyclerie selon le bilan provisoire. Près de 23 tonnes provenaient des recyparcs d'Hygea, le reste venant de collectes organisées par le CPAS de Mons (demandes d'enlèvements de citoyens, opérations de vide-greniers, etc.). Au terme des opérations de remise en état, ± 25 tonnes ont été revendues en magasins.

Où acheter les objets revalorisés ?

- Avenue du Champ de bataille, 171 à 7012 Jemappes ;
- Rue Lamir, 19 à 7000 Mons.

Equipements

Pour améliorer l'accueil des citoyens sur nos différents sites, Hygea travaille à la mise en place d'un important plan de rénovation des infrastructures. Il vise les 3 bâtiments d'Hygea situés à Havré, Cuesmes et Manage ainsi que les recyparcs. En 2021, la crise sanitaire nous a poussé à nous concentrer sur nos activités essentielles. Les projets à moyen terme dont la rénovation des infrastructures, se sont dès lors avérés moins prioritaires. Toutefois, plusieurs avancées ont été réalisées en la matière.

- **Rénovation des sites**

Les démarches relatives à la rénovation du site d'Havré ont débuté en 2021. Dans un premier temps, une liste détaillée des divers besoins à prendre en compte dans le cadre de ces travaux a été définie. Cet important projet fera dans un second temps, l'objet d'une co-construction entre la Direction et les collaborateurs au travers d'un groupe de travail qui sera organisé d'ici la fin de l'année 2021. L'ensemble de ces éléments permettront dans un troisième temps d'établir en 2022, un cahier des charges précis et les plans d'architecte afin de procéder au lancement du marché public. Le comité d'accompagnement sera associé aux différentes réflexions.

Une fois le marché attribué, nous serons en mesure d'adresser une demande de promesse ferme à la Région Wallonne qui nous permettra ensuite de débiter les travaux.

Le travail a également avancé pour les sites de Cuesmes et de Manage. Des travaux de stabilisation de l'égouttage ont été effectués en 2021 sur ces deux sites, la réfection d'une dalle de béton de 1.000m² sera également réalisée d'ici la fin 2021 sur le site d'Havré. Par ailleurs, un cahier des charges a d'ores et déjà été réalisé pour la rénovation du site de Manage. Pour ce dernier, des travaux spécifiques de désamiantage de la toiture devront être effectués en 2022 avant de pouvoir s'atteler aux travaux de rénovation. Une attention particulière sera accordée aux conditions de sécurité et de santé de nos collaborateurs et visiteurs durant la phase des travaux durant laquelle, nos activités se poursuivront.

- **Rénovation des recyparcs**

En 2020, les recyparcs de Soignies et Dour ont débuté d'importants travaux de renouvellement. Pour Soignies, un recyparc provisoire a par ailleurs été mis en place en collaboration avec la Ville afin de proposer une solution temporaire aux citoyens. Les recyparcs de Soignies et Dour ont rouvert leurs portes respectivement le 21 septembre et le 4 octobre derniers.

Par ailleurs, des travaux de rénovation ont été réalisés au sein de certains recyparcs dont notamment la mise en conformité de l'installation électrique, la mise en place de nouveaux éléments de signalisation, l'installation de systèmes de climatisation ainsi que la mise en place d'éléments visant à améliorer la sécurité (barrières, etc.).

Enfin, plusieurs contacts ont été établis avec la Ville de La Louvière afin d'envisager de confier la gestion des trois parcs à conteneurs (gérés jusqu'à présent par la Ville), à l'intercommunale Hygea en 2022. Le planning et les modalités précises devront encore être précisés dans les prochains mois.

- **Renouvellement du charroi**

En 2021, nous avons par ailleurs poursuivi la réalisation d'investissements annuels destinés au renouvellement du charroi de manière à maintenir une flotte de véhicules en bon état. Nous sommes particulièrement attentifs à ce que les investissements réalisés concernent des véhicules équipés des meilleures technologies disponibles au niveau environnemental (véhicules hybrides, carburants alternatifs, etc.) et respectant les normes européennes en matière de pollution. Il faut cependant constater que les meilleures techniques actuellement disponibles ne rencontrent pas toujours nos exigences opérationnelles (autonomie, charges utiles...) à des coûts supportables.

Pour cette année 2021, nous avons réceptionné 13 nouveaux camions (9 pour les activités de collecte en porte-à-porte et 4 pour les activités de logistique). Tous ces véhicules respectent les normes environnementales Euro 6 D.

Éducation à la citoyenneté environnementale

Dans un contexte de gestion durable des déchets, un plan d'actions en matière de prévention et de sensibilisation visant la réduction des quantités de déchets produits a été mis en œuvre en 2021. Les actions menées dans le cadre de ce plan s'adressent tant au grand public qu'aux publics scolaires et sont réalisées à l'échelon communal et intercommunal, dans le cadre des axes stratégiques de prévention définis par le Gouvernement wallon.

En raison de la crise sanitaire, toutes les actions prévues n'ont pas été menées complètement. Il n'a pas eu d'exemple possible d'organiser des ateliers de compostage rassemblant une cinquantaine de personnes avant le mois de mai. L'organisation des animations scolaires a également été compliquée dans le contexte sanitaire. Toutefois, certains projets et actions ont pu être menés à bien.

- **La promotion du compostage**

Au total, 9 ateliers de formation au compostage ont pu être organisés en 2021 (24 ateliers initialement prévus). Ils ont permis de sensibiliser 208 personnes.

L'organisation de la formation des guides composteurs a eu lieu mais n'a débuté qu'en septembre et se poursuivra début 2022. 9 citoyens y participent. Les guides composteurs

sont des interlocuteurs privilégiés qui après une formation approfondie sur le compostage (27h), acceptent de donner un peu de leur temps en tant que bénévoles pour partager leurs connaissances et leurs expériences avec les citoyens qu'ils rencontrent notamment lors des activités de sensibilisation au compostage organisées par Hygea.

- **La sensibilisation des plus jeunes**

Des animations scolaires ont pu être organisées dans plusieurs écoles des communes associées à notre intercommunale. Au total, 70 animations ont été réalisées.

Par ailleurs, notre intercommunale a participé au projet « Label Ecole Plus Propre », en collaboration avec Be Wapp, Fost Plus, Good Planet et l'ensemble des intercommunales wallonnes de gestion des déchets réunies au sein de la Copidec.

Le label « Ecole Plus Propre » est un projet lancé il y a 2 ans. L'objectif est d'aider les écoles à mettre en place un plan d'actions alliant propreté, tri et prévention des déchets.

A la clé : un accompagnement et un suivi personnalisés, un soutien financier et une labellisation. Tout au long du processus menant à la labellisation, les écoles participantes bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi personnalisés réalisés par le personnel de l'intercommunale de gestion des déchets active sur leur territoire. Par ailleurs, les établissements disposent également d'une bourse leur permettant d'acquérir le matériel nécessaire à la mise en place des actions (poubelles, gourdes, etc.).

Pour l'année scolaire 2020-2021, 17 écoles de la zone Hygea ont participé au projet et 14 d'entre elles ont été labellisées « Ecole Plus Propre » au mois de mai dernier.

- **L'accompagnement des communes dans une démarche Zéro Déchet**

Le Gouvernement Wallon a décidé fin 2019, de majorer le montant maximum du subside destiné aux communes en matière de prévention des déchets pour les communes qui s'inscrivent dans une démarche globale Zéro Déchet. Plusieurs critères ont été définis par la Région wallonne pour permettre aux communes de pouvoir bénéficier de ce subside majoré.

Tenant compte des affiliations variables, des attentes parfois différentes des communes et afin d'apporter une réponse la mieux adaptée, nous avons consacré l'année 2020 à l'élaboration d'une stratégie d'accompagnement basée sur les objectifs et prescrits de la Région Wallonne et les ressources de notre intercommunale afin de pouvoir accompagner les communes désireuses de se lancer dans l'aventure du Zéro Déchet en 2021. Pour 2021, la Ville de Mons a notifié à l'intercommunale et à la Région Wallonne sa volonté de s'inscrire dans une démarche Zéro Déchet. L'accompagnement a été effectué en collaboration avec l'asbl Espace Environnement.

Veille et positionnement stratégique

En 2021, nous avons continué à réaliser de la veille stratégique en étudiant les opportunités et les tendances qui se dessinent dans notre domaine d'activités aux niveaux réglementaire, technologique, industriel et économique.

SERVICES SUPPORTS

Qualité, sécurité et environnement (QSE)

- **Crise sanitaire**

Depuis le début de la pandémie en Belgique, Hygea a continuellement pris des mesures de prévention de manière proactive en étroite collaboration avec les organisations syndicales ainsi que les services externes et internes de prévention et de protection des travailleurs, notamment au travers de Comité de Sécurité portant sur la crise sanitaire COVID.

Des actions de sensibilisation et de mesures spécifiques concernant le Covid (prévention, utilisation des masques, hygiène des mains, procédures concernant les retours de l'étranger ou en cas de symptômes, mise en place du télétravail...) ont été mises en place et adaptées régulièrement.

Des mesures organisationnelles afin d'assurer la distanciation, la protection et l'hygiène ont également été prises et évaluées selon l'évolution de la pandémie.

- **Diminution du nombre d'accidents de travail et de leur gravité**

Les chiffres temporaires de l'évolution du nombre d'accidents de travail survenus au cours de l'année 2021 restent sur la tendance positive de 2020. Le taux de fréquence des accidents a en effet continué de baisser de 71 en 2020 à 68 en 2021. Par ailleurs, le taux de gravité des accidents est également en diminution (1 % en 2021 contre 1,7 en 2020).

- **Campagne de prévention aux objets coupants**

Un des objectifs de notre plan stratégique 2020-2022 est de travailler à la diminution des problèmes de sécurité de notre personnel dont notamment, ceux induits par le comportement de certains citoyens.

En 2021, nous avons travaillé spécifiquement sur la problématique des objets coupant présents dans certains sacs-poubelle. Sur une année, 15% des accidents de travail impliquant des collecteurs Hygea sont dus à ce type de blessure.

Une campagne d'information et de sensibilisation des citoyens et des communes à cette

problématique a été menée au mois de juin. Dans ce cadre, plusieurs supports de communication ont été développés par le Service communication d'Hygea en collaboration avec le Département QSE.

Par ailleurs, un autocollant spécifique de refus pour les déchets contenant des objets coupants ou piquants a été créé. Depuis le mois de juin, les sac-poubelles contenant des objets coupants (ou piquants) non-emballés se voient apposer cet autocollant. Ce dernier invite les citoyens à retirer (ou à emballer selon le type de déchet) les objets concernés de leur sac et à le représenter lors de la prochaine collecte. Une partie détachable permet par ailleurs de prendre connaissance des règles de tri.

- **Diminution des agressions verbales et physiques**

On constate que les actions fortes de prévention contre les agressions dans les recyparcs qui ont été menées en 2020 comme le suivi administratif des incivilités, l'installation d'un système de surveillance vidéo dans certains recyparcs ou même la fermeture temporaire de sites, continuent à porter leurs fruits en 2021. Les chiffres temporaires disponibles font état de 22 rapports d'incivilités établis pour l'année 2021 contre 36 en 2020.

- **Formation à la prévention**

La crise du Covid a malheureusement perturbé les programmes de formation en 2021 dont notamment, les formations portant sur la sécurité, en raison de la limitation des regroupements au premier semestre. Seules 50% des formations prévues ont pu être réalisées.

Communication

- **La communication externe**

Le service communication de l'intercommunale a poursuivi en 2021 son objectif de développement d'une communication plus directe vers les citoyens.

- ✓ **Page Facebook**

La page Facebook de l'intercommunale a été alimentée régulièrement concernant l'ensemble des actualités de l'intercommunale et notamment celles relatives à la collecte des déchets en porte-à-porte.

Par ailleurs, le nombre de citoyens qui « likent » la page Facebook a continué d'augmenter pour atteindre près de 14.000 mentions fin 2021. Cela démontre l'intérêt des citoyens pour les informations communiquées sur la page.

Cela est renforcé par le fait que les deux sources de trafic principales de la page Facebook Hygea sont : l'accès direct (les citoyens recherchent l'intercommunale dans la barre de recherche Facebook) et la vue d'une publication Hygea dans le fil d'actualité.

En 2021, malgré les nombreuses actualités liées à la collecte des déchets en porte-à-porte, le service communication a veillé à la diffusion hebdomadaire de messages relatifs à la prévention des déchets sur la page Facebook.

✓ **Les relations publiques**

La communication vers les citoyens a également été largement diffusée via les communes et la presse. Le service communication de l'intercommunale a ainsi veillé à informer systématiquement les communes et la presse locale des actualités pertinentes.

✓ **Service support**

Notre Service Communication remplit une mission essentielle de support pour les différents départements. En 2021, l'équipe de communication a notamment développé l'ensemble des outils de communication réalisés dans le cadre du déploiement d'un nouveau schéma de collecte au sein des 4 communes concernées ainsi que les divers supports internes et externes liées aux mesures sanitaires.

✓ **Mise en place d'un call center externe**

Afin d'améliorer la communication avec les citoyens et plus spécifiquement, l'efficacité du traitement des nombreuses demandes auxquelles fait face l'intercommunale, un call center a été mis en place au mois de mai 2021. Les demandes sont traitées chaque jour ouvrable de 8h30 à 16h30.

Le service de call center est assuré par Nekto, une entreprise de travail adapté de la région de Soignies.

Outre les gains en efficacité, la mise en place de ce call center permettra *in fine* également d'améliorer l'image de notre intercommunale.

✓ **Campagne FOST PLUS : Tri des PMC et PC**

De nombreux intrus s'immiscent encore dans le sac bleu PMC et dans les papiers-cartons au sein de la zone Hygea. En moyenne, 20 % des déchets collectés via le sac PMC ne sont en réalité pas des PMC. Pour les papiers-cartons, les intrus représentent environ 4 %. L'intercommunale Hygea et Fost Plus ont lancé une campagne de sensibilisation dont l'objectif était de rappeler les règles de tri des PMC et papiers-cartons.

✓ **Le Nouveau Sac Bleu**

Hygea et Fost Plus ont lancé une campagne d'information spécifique des communes et des citoyens quant aux nouvelles règles de tri applicables dans le cadre de la mise en place de la

collecte élargie des emballages ménagers en plastique. Des formations ont également été dispensées aux membres du personnel du Département Collecte en porte-à-porte.

- **La communication interne**

L'amélioration de la cohésion sociale et le renforcement des liens entre les collaborateurs font partie des objectifs stratégiques d'Hygea en matière de communication interne. Le Service Communication a donc poursuivi en 2021 ses efforts pour améliorer la diffusion de l'information au sein de l'entreprise.

Le service communication a notamment animé un groupe de travail interne et développé des outils de communication spécifiques relatifs au processus d'écoute mené par le Département des Ressources Humaines. Ce projet d'envergure est détaillé au point suivant.

Ressources humaines

En 2021, le contexte de la pandémie de Covid-19 nous a à nouveau contraints à revoir nos objectifs en matière de développement du personnel. Des activités non prévues se sont imposées au Département des Ressources humaines tandis que d'autres projets ont dû être reportés à l'année prochaine. C'est par exemple les cas du projet d'acquisition d'un nouveau logiciel intégré de gestion des ressources humaines qui n'a pas pu être réalisé en 2021.

L'équipe du Département RH a veillé à la mise en place et le suivi des divers protocoles sanitaires fédéraux et régionaux (mesures de quarantaine, télétravail obligatoire, etc.).

Par ailleurs, la pénurie de personnel et plus particulièrement de chauffeurs a nécessité la mise en place de plusieurs actions dont notamment l'activation des ressources internes via l'organisation de formations de chauffeurs et l'établissement de contrats saisonniers pour certains agents internes ainsi que la recherche active de chauffeurs en externe via le Forem et les divers organismes de formations. Une campagne de recrutement a également été menée en collaboration avec notre agence intérim.

Le développement de la plateforme de gestion digitale des tournées de collectes des communes intégrant le nouveau schéma de collectes (GEDITOP), a fait basculer l'intercommunale dans une gestion des collectes 2.0. Ce projet a également mobilisé le Département des Ressources humaines qui a collaboré en amont de la mise en place de l'outil pour alimenter et fixer le volet relatif aux ressources humaines concernées par l'utilisation de la plateforme.

A la suite du télétravail qui nous a été imposé par la crise sanitaire en 2020, nous avons par ailleurs, œuvré en 2021, à la mise en place du télétravail structurel. Celui-ci permettra aux agents administratifs de l'intercommunale de trouver un nouvel équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Il devrait entrer en vigueur début 2022.

Enfin, un processus d'écoute et de dialogue d'envergure a été entamé au sein de l'intercommunale, à la suite des tensions sociales rencontrées fin 2020 et en 2021, mêlant à la fois les circonstances sanitaires et l'implémentation du nouveau schéma de collecte dans plusieurs communes. Il est apparu indispensable de prendre le temps de comprendre quelles pouvaient être les conditions d'un retour à la sérénité en vue de rétablir un service de qualité. Un Comité de Pilotage du projet a été constitué de manière paritaire comprenant des intervenants internes et externes à l'intercommunale.

Un large processus d'écoute a ainsi été déployé afin de recueillir anonymement l'avis de l'ensemble des membres du personnel. Courant du mois d'avril 2021, ces derniers ont été invités, sur base à volontaire, à participer à des « tables de discussions », individuelles ou en petits groupes de 6 personnes maximum, animées par les intervenants externes. Ces entretiens ont permis aux intervenants de dégager de grands axes d'amélioration, déclinés ensuite en actions concrètes.

Ces grands axes ont été présentés aux collaborateurs qui resteront acteurs de cette évolution essentielle, au travers de différents groupes de travail auxquels ils seront invités pour réfléchir à des solutions constructives. Le premier avait pour thème « La communication interne » et a fourni des résultats encourageants pour la suite du processus. D'autres groupes de travail seront mis sur pied prochainement dont notamment un groupe de travail traitant de l'amélioration de la qualité des services fournis par l'intercommunale, un groupe concernant le plan de rénovation du site d'Havré et enfin, un groupe de réflexion sur l'achat de matériel roulant en vue du lancement prochain d'un marché public.

L'ampleur de ce projet implique un suivi à long terme et nécessite, pour sa réussite, l'adhésion du plus grand nombre. Afin de porter ce projet, la direction, les responsables de département et l'ensemble de la ligne hiérarchique s'affairent à en planifier les grandes étapes. Le Département RH intervient, quant à lui, en support organisationnel et en point de contact avec les agents.

IT

Tout en continuant son travail quotidien visant à assurer la disponibilité des outils informatiques et de téléphonie pour l'ensemble des collaborateurs au sein des différentes infrastructures de l'intercommunale, le service IT a géré plusieurs projets d'envergure. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- La migration de l'infrastructure informatique en janvier 2021, suivie par l'installation d'Office 365 et la généralisation de l'utilisation d'Outlook comme outil de communication.
- L'installation, au sein des Recyparcs, de nouveaux appareils mobiles (PDA) destinés à la gestion des quotas des citoyens. Ces nouveaux dispositifs permettent désormais également d'enregistrer le niveau de remplissage des différents conteneurs.
- L'intégration des recyparcs au nouveau réseau large (WAN) d'Hygea au cours du second semestre.

- Le développement et la mise à jour des fonctionnalités du logiciel de gestion de l'implémentation du nouveau schéma de collecte (GNSC).
- La coordination et le suivi de la mise en place d'un *webshop* qui sera effective d'ici la fin de l'année 2021. Ce dernier permettra aux citoyens des communes Hygea d'acquiescer ou d'introduire une demande en ligne pour des produits et services proposés par l'intercommunale. Ce projet s'inscrit dans la transition numérique entreprise par l'intercommunale ainsi que dans les mesures permettant de réduire l'empreinte écologique, telles que définies dans notre Plan Stratégique 2020-2022.

JURIDIQUE

Le service juridique a poursuivi sa mission en 2021 notamment en accompagnant l'intercommunale dans la gestion des 20 marchés publics et en veillant à la mise à jour et au contrôle réguliers des procédures assurant la bonne gouvernance de l'entreprise.

Le service a également été sollicité pour le volet légal de plusieurs projets menés en 2021 dont notamment le projet de la Recyclerie.

Finances

Au cours de l'année 2021, le département finances a, outre ses missions de base, procédé à l'implémentation d'un nouveau logiciel comptable qui sera opérationnel dès 2022.

Ce dernier offrira plusieurs avantages dont notamment :

- Un gain de temps et une automatisation des demandes d'achat ;
- La réception physique et virtuelle des marchandises ;
- La mise à disposition d'une base de données qui centralise toutes les demandes d'achat ;
- Le suivi des budgets dès la demande d'achat ;
- La numérisation des documents.

Suite à l'implémentation de ce nouvel outil, il sera également possible, pour les clients d'Hygea qui le désirent, de recevoir leurs factures par voie électronique et non plus par voie postale. Les fournisseurs de l'intercommunale enverront également leurs factures par mail. Cette nouvelle manière de fonctionner induira une facilité de traitement d'un point de vue comptable.

Avec ce nouveau logiciel, le département finances pourra par ailleurs, répondre plus précisément aux demandes d'analyse (benchmark) de la Région Wallonne concernant le coût réclamé aux citoyens de l'ensemble des intercommunales de déchets.

Par ailleurs, en ce qui concerne le budget de l'intercommunale, le Conseil d'Administration a arrêté le projet de budget 2022 au montant de 18.437.848 €, contre 19.334.758 € lors de la révision du budget 2022 intervenue en novembre 2020.

Pour 2022, il a notamment été intégré d'une part, la hausse du prix de vente du papier carton et la révision de la vente de sacs et d'autre part, l'augmentation des coûts de carburant et de traitement des déchets issus des recyparcs ainsi l'entretien du matériel roulant.

Aussi à la demande des bureaux exécutifs d'Hygea une projection budgétaire 2023 - 2024 a été établie et présentée au C.A.

Domaines stratégiques			Situation 2020	Objectifs 2021	Réel estimé 2021	Objectifs 2022
Collecte	Déploiement du nouveau schéma de collecte					
	<i>Nombre de communes appliquant le nouveau schéma de collecte (non cumulatif)</i>	Nombre	2	3	4	2
	<i>Taux de couverture de la zone Hygea (cumulatif)</i>	% habitants appliquant le nouveau schéma	11,5%	17,8%	25,4%	40%
	<i>Diminution moyenne des quantités de déchets résiduels produits par les habitants des communes appliquant le nouveau schéma de collecte</i>	Kg/hab/an	53	30	60	30
	<i>Quantité moyenne de déchets organiques produits par les habitants des communes appliquant le nouveau schéma de collecte</i>	Kg/hab/an	34	15	33	15
	Collecte de P+		2022	04/2021	04/2021	S.O.
	Mise en place d'un système de gestion digitalisée des opérations					
	<i>Nombre de communes dans</i>	Nombre	1	4	8	8

	<i>lesquelles la collecte en porte-à-porte est sous gestion informatisée (cumulatif)</i>					
	<i>Nombre de recyparcs sous gestion informatisée (cumulatif)</i>	Nombre	0	14	3	25
	<i>Nombre de bulles à verre sous gestion informatisée (cumulatif)</i>	Nombre	0	1192	240	1192
	<i>Nombre de petits conteneurs sous gestion informatisée (cumulatif)</i>	Nombre	0	1500	1500	1500
	<i>Nombre de sites de bulles à verre dont la maintenance est sous gestion informatisée (cumulatif)</i>	Nombre	0	465	465	465
	<i>Nombre de communes ayant accès à une partie de la plateforme Geditop (cumulatif)</i>	Nombre	1 (Seneffe)	14	8	24
Traitement	Développer et optimiser la valorisation des biens réutilisables					
	<i>Nombre de recyparcs accueillant la fraction réutilisable (cumulatif)</i>	Nombre	4 (Cuesmes, Frameries,	6	5 (Cuesmes, Frameries, Dour, Obourg	6 (Cuesmes, Frameries,

			Dour, Obourg)		et Soignies)	Dour, Obourg, Soignies et un des recyparcs de La Louvière)
	<i>Quantité de biens réutilisables collectés dans les recyparcs</i>	Tonnes/an	50	60	23	65
	<i>Taux de réemploi (tonnes vendues/tonnes collectées)</i>	%	83	78	43	80
	<i>Investissement construction de la Recyclerie (cumulatif)</i>	€	495.032	444.000	610.510	/
Equipements	Rénovation des sites					
	Bâtiments					
	<i>Investissement infrastructure (site d'Havré)</i>	€	0	5.430.000	0	
	Recyparcs					
	<i>Nombre de recyparcs renouvelés (non cumulatif)</i>	Nombre	2 en cours	2	2 (Dour et Soignies)	0 (Manage en cours)
	<i>Nombre de recyparcs rénovés (non cumulatif)</i>	Nombre	1 (Wasmu ël)	3	3 (Binche , Obourg et Morlanwelz)	2 (Honnelles et Estinnes)
	<i>Investissement plan de</i>	€	3.399.762	3.710.000	3.347.833	3.650.000

<i>rénovation-renouvellement des recyparcs</i>					
Renouvellement progressif de la flotte de véhicules par des véhicules moins polluants					
<i>Nombre de véhicules EURO 6 achetés par an (non cumulatif)</i>		3	12	13	8
<i>Pourcentage de la flotte Hygea conforme à la norme EURO 6 (cumulatif)</i>	%	26	34	42	39
Investissements (non cumulatif)					
<i>Matériel roulant collectes PMC, ordures ménagères (OM) et papiers-cartons (PC)</i>	€	0	1.750.000	870.388	1.310.000
<i>Matériel d'exploitation logistique (matériel roulant, conteneurs, bulles à verre, etc.)</i>	€	478.747	1.330.000	1.212.596	140.000
<i>Mise en application de la gestion de maintenance assistée par ordinateur (matériel et infrastructure)</i>		-	-	-	v
<i>Nombre de recyparcs et d'installations équipés en matériel de surveillance</i>	Nombre/an	2 (Wasmuël et	14	5 (Wasmuël, Frameries, Dour et	5

	<i>(cumulatif)</i>		Frameries)		Soignies)	
	<i>Conteneurs pour la collecte en porte-à-porte des papiers-cartons</i>	€	511.320	715.000	798.845	
Education à la citoyenneté environnementale	Sensibilisation au compostage					
	<i>Nombre d'ateliers de formation au compostage individuel organisés</i>	Nombre/an	7	16	9	16
	<i>Nombre de participants à ces ateliers</i>	Nombre/an	210	480	208	480
	<i>Nombre de guides composteurs formés</i>	Nombre/an	7	18	9 (en cours)	18
	Sensibilisation à la réduction des déchets					
	<i>Nombre d'animations scolaires tous thèmes confondus</i>	Nombre/an	6	280	70	280
	<i>Nombre d'actions de sensibilisation (stands, etc.)</i>	Nombre/an	2	25	12	25
	<i>Nombre de personnes sensibilisées lors de ces actions</i>	Nombre/an	105	5000	1300	5000
Sécurité	<i>Taux de fréquence des accidents de travail</i>	Nombre d'accidents en fonction du nombre d'heures prestées	71	85	68	80

	<i>Taux de gravité des accidents de travail</i>	Nombre de jours d'interruption de travail liés à l'accident par rapport au nombre total d'heures prestées	1,7	2,5	1,1	2,5
	<i>Nombre d'heures de sensibilisation à la sécurité</i>	heures/collaborateur/an	3	8	4	8
Communication externe	Page Facebook					
	<i>Nombre de fans</i>	Nombre/an	11.866	3.400	14.000	4.400
	<i>Portée organique moyenne d'un post</i>	Nombre moyen de vues/post	9.401	6.000	5.300	7.000
	<i>Nombre de posts relatifs à la prévention</i>	Nombre/mois	8	8	8	8
	Site internet Hygea					
	<i>Visiteurs uniques</i>	Nombre/an	318.000	190.000	232.000	200.000

BUDGET GLOBAL 2022 Revu 09/2021					
COMMUNES	TOTAL COUTS HYGEA BUDGET 2022	RECETTES NETTES VENTE DE SACS OM 30L, SAC OM 60L ET BIO 20L	BUDGET 2022 HYGEA	BUDGET 2022 TRAITEMENT PAR INCINERATION IDEA	BUDGET IDEA PP 2022
BOUSSU	1.241.803 €	- 438.257 €	803.547 €	466.148 €	1.269.694 €
COLFONTAINE	1.293.079 €	- 456.353 €	836.726 €	485.395 €	1.322.121 €
ERQUELINNES	599.793 €	- 182.636 €	417.157 €	204.342 €	621.499 €
FRAMERIES	1.334.780 €	- 520.313 €	814.467 €	336.419 €	1.150.886 €
HONNELLES	312.764 €	- 100.164 €	212.600 €	109.995 €	322.595 €
JURBISE	622.003 €	- 171.777 €	450.226 €	199.373 €	649.598 €
MONS	5.949.384 €	- 1.831.530 €	4.117.854 €	2.021.001 €	6.138.855 €
QUAREGNON	1.204.184 €	- 444.851 €	759.334 €	466.142 €	1.225.476 €
QUEVY	485.400 €	- 166.793 €	318.607 €	112.129 €	430.736 €
ST-GHISLAIN	1.411.321 €	- 442.139 €	969.182 €	489.829 €	1.459.011 €
DOUR	689.906 €	- €	689.906 €	253.020 €	942.926 €
QUIEVRAIN	268.649 €	- €	268.649 €	152.227 €	420.876 €
HENSIES	268.147 €	- €	268.147 €	139.244 €	407.391 €
LENS	64.547 €	- €	64.547 €	80.192 €	144.739 €
BINCHE	2.098.622 €	- 809.579 €	1.289.043 €	517.282 €	1.806.325 €
ECAUSSINNES	688.592 €	- 218.596 €	469.996 €	147.567 €	617.563 €
ESTINNES	480.986 €	- 162.827 €	318.159 €	108.645 €	426.804 €
LA LOUVIERE	3.001.912 €	- 1.600.226 €	1.401.686 €	1.718.117 €	3.119.803 €
LE ROEULX	523.074 €	- 141.773 €	381.301 €	164.586 €	545.887 €
MANAGE	1.481.252 €	- 495.608 €	985.644 €	533.505 €	1.519.149 €
MERBES	264.698 €	- 96.630 €	168.068 €	62.440 €	230.508 €
MORLANWELZ	1.174.913 €	- 361.218 €	813.696 €	400.382 €	1.214.078 €
SOIGNIES	1.734.231 €	- 587.843 €	1.146.388 €	392.507 €	1.538.895 €
SENEFFE	689.175 €	- 216.254 €	472.922 €	148.733 €	621.655 €
TOTAL	27.883.214 €	- 9.445.366 €	18.437.848 €	9.709.223 €	28.147.071 €

